

SAULCY

SUR MEURTHE

LE
MAG'

N°17 - ÉTÉ 2019

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE SAULCY-SUR-MEURTHE



14 JUILLET

Le défilé des pompiers

SOMMAIRE

2 / Etat-civil - - - 3 / Service public : une agence postale communale
4 / Reportages - - - 5 / CCAS - Histoire - - - 6 / Commerce : Autour des Sens,
un espace zen - - - 7 / Nature et terroir - - - 8 / Agenda - infos pratiques

Joyeux anniversaire !

- **Rolande Guilmin** a fêté ses 93 ans le 1^{er} novembre
- **Jeannine Couty** a fêté ses 92 ans le 19 novembre
- **Francisca Dos Santos** a fêté ses 90 ans le 9 décembre
- **Marie-Louise Tralci** a fêté ses 93 ans le 9 janvier
- **Agnès Stouvenel** a fêté ses 90 ans le 7 février
- **Geneviève Kemberg** a fêté ses 92 ans le 14 mars
- **Denise Vagnier** a fêté ses 96 ans le 29 mars
- **Andrée Vogt** a fêté ses 90 ans le 2 avril
- **Paulette Cantrelle** a fêté ses 99 ans le 11 juin
- **Marcel Riotte** a fêté ses 95 ans le 29 juin
- **Odette Maurice** a fêté ses 90 ans le 4 août

Félicitations à...

- **Charlie Adolphe et Aurélie Balter** qui se sont unis le 1^{er} décembre
- **Mélissa Heinrich et Rémi Toussaint** qui se sont unis le 15 décembre
- **Yannick Cuny et Céline Fonné** qui se sont unies le 6 juillet



- **Sylvie Humbert et Ludovic Godel** qui se sont unis le 20 juillet
- **Fabienne Romming et Silvère Simon** qui se sont unis le 20 juillet
- **Mélanie Lambalez et Laurent Jeandel** qui se sont unis le 3 août

Bienvenue à...

- **Théo Rodrigues**, né le 2 novembre
- **Olivia Giuranna Perrin**, née le 31 décembre
- **Lola Paradis**, née le 29 janvier
- **Léo Pierrat**, né le 3 février
- **Raphaël Tanari**, né le 17 février
- **Charline Durand**, née le 1^{er} avril
- **Jules Lods**, né le 7 mai
- **Mia Chatelain**, née le 29 mai
- **Nathan Didierjean**, né le 9 juin
- **Aaron Henck**, né le 9 juillet
- **Rose Grappey**, née le 22 juillet
- **Ninon Viry**, née le 23 juillet

Toutes nos pensées aux familles de...

- **Marie Blaise**, décédée le 2 novembre à l'âge de 95 ans
- **Laurent Mougeot**, décédé le 16 novembre à l'âge de 48 ans
- **André Nespoli**, décédé le 17 décembre à l'âge de 75 ans
- **Jean-Pierre Apy**, décédé le 22 décembre à l'âge de 70 ans
- **Nicole Colnat**, décédée le 24 janvier à l'âge de 74 ans
- **Viviane Simon**, décédée le 21 février à l'âge de 72 ans
- **Romain Ferry**, décédé le 13 mars à l'âge de 64 ans
- **Brigitte Hideux**, décédée le 14 mars à l'âge de 55 ans
- **Jocelyne Banon**, décédée le 26 mars à l'âge de 79 ans
- **Jacques Binckly**, décédé le 4 avril à l'âge de 86 ans
- **Jacques Dumenil**, ancien premier Adjoint de 2004 à 2008, décédé le 19 avril à l'âge de 72 ans
- **Renée Miclo**, décédée le 29 avril à l'âge de 95 ans
- **Antonio Ferreira Da Costa**, décédé le 20 avril à l'âge de 80 ans
- **Jean Louis Bonafos**, décédé le 18 mai à l'âge de 94 ans
- **Jacky Mary**, décédé le 23 juin à l'âge de 73 ans
- **Madeleine Grosgeorge**, décédée le 27 juin à l'âge de 86 ans
- **Bernard Hollard**, ancien Conseiller municipal de 1983 à 2008 et 2^e Adjoint de 1995 à 2001, décédé le 14 juillet à l'âge de 78 ans

Pratique

LES HORAIRES

- **du 15 juillet au 25 août**
 - lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h
- **après le 25 août**
 - lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h
 - vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
 - samedi de 9 h à 12 h les semaines paires

SERVICES PROPOSÉS

- Affranchissement
- Dépôt et retrait de courrier, de colis et de recommandés
- Vente de timbres, d'enveloppes et d'emballages Prêt-à-envoyer
- Services de réexpédition ou de garde de courrier
- Retrait et versement d'espèces sur compte courant et compte épargne titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours glissants
- Dépôt de chèque sur compte courant ou compte épargne
- Consultation via tablette tactile des services en ligne de La Poste



PROXIMITÉ

Maintenir l'offre de services de proximité pour les Salixiens

À l'image de plusieurs autres communes rurales françaises, une fermeture programmée à court terme du Bureau de Poste était sérieusement à l'étude. Afin de maintenir un service public de proximité en plein cœur du village et d'anticiper la perte de notre Bureau de Poste, la Municipalité a enclenché un dialogue avec le groupe La Poste. La solution de transformer le Bureau de Poste existant en Agence Postale Communale a été approuvée par le Conseil Municipal le 5 mars 2019.

La bâtiment hébergeant le Bureau de Poste étant déjà un local communal, il n'était donc pas nécessaire de délocaliser l'Agence Postale. Néanmoins, quelques travaux étaient nécessaires afin d'accueillir de nouveaux équipements et de procéder par la même occasion à un rafraîchissement des lieux. Les investissements, dont le montant total s'élève environ à 40 000 euros, ont été entièrement subventionnés par la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale.

Ouvert depuis fin avril, c'est aujourd'hui des agents communaux qui vous accueillent. Formés par La Poste, qui met aussi à disposition les matériels et fournitures, les agents municipaux sont chargés de la gestion de l'agence tant en matière de services postaux que d'opérations financières. L'Agence Postale Communale vous propose donc les mêmes services qu'un bureau de poste traditionnel : affranchissement, dépôt et retrait de courrier ou colis, opération bancaires basiques...





Fête Nationale et décorations

Après plusieurs dépôts de gerbe par les autorités au Monument aux Morts, c'est à la caserne que plusieurs pompiers ont reçu des distinctions pour leur mérite et leur carrière. Jean-Pierre Drouan a reçu la médaille d'honneur échelon or, Michaël Maré le grade d'adjudant, Yannick Jaeger celui de sergent, Xavier Tible devient caporal. Romain Masson reçoit quant à lui la distinction de 1^{ère} classe. Coralie Honion, Anthony Simon et Rémi Maré ont été félicités pour leur engagement citoyen et leur grand dévouement.



Fêtons la Saint-Jean ensemble

Fête foraine, majorettes, chavande, tartes flambées... tout était réuni pour une belle soirée animée par Deodaroots et organisée par l'Amicale des Pompiers au stade le 15 juin. Point d'orgue de cette soirée, le superbe feu d'artifice offert par la Municipalité.



Petite reine

Le lundi de Pâques avait lieu le traditionnel Prix de Saulcy-sur-Meurthe organisé par la JECDE.



Bonnes affaires

Une centaine d'exposants était réunie sur le site Hortifibre pour le vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes le 23 juin. Sous le soleil, les visiteurs ont parcouru plus de 720 mètres linéaires de bonnes affaires (vêtements, livres, meubles, bibelots, jouets...) !



Fête des voisins

En mai et juin, les fêtes des voisins se multiplient depuis plusieurs années dans notre village. Une belle occasion festive de se retrouver ensemble autour d'un bon repas commun. Le 9 juin par exemple, une cinquantaine d'habitants se sont retrouvés entre voisins pour la quatrième année sur le plateau du Moncel. Un moment très sympathique, à renouveler sans aucun doute !



L'occasion de se réunir

Le dimanche 14 avril, les membres du CCAS ont organisé le traditionnel repas des Rameaux à la Salle des Fêtes. Au menu, un bon repas concocté par le restaurant Les Deux Frères et servi par les membres du CCAS. De la gourmandise avec des chocolats de chez Thil et beaucoup de convivialité pour cet après-midi dansant sur les airs du Kiosque à Musique.

4G et TNT



Le déploiement en cours sur le territoire de la 4G effectué par les différents opérateurs de téléphonie peut affecter la réception des chaînes de télévision captées par une antenne râteau. Afin d'aider les téléspectateurs ne recevant plus un signal correct, une plateforme d'assistance a été mise en place. Appelez le **0 970 818 818** (appel non surtaxé) ou rendez-vous sur www.recevoirlatnt.fr.

Déchetterie d'Anould

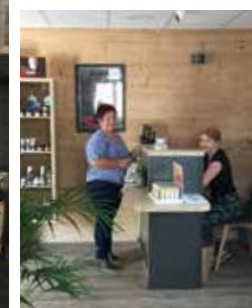
En cette belle saison, nous vous rappelons que les déchets verts sont acceptés à la déchetterie d'Anould, 100 avenue Henri Poincaré. Elle est ouverte aux particuliers les lundi et samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h. Pour tous renseignements, vous pouvez composer le 03 29 57 13 37.

HISTOIRE



Vosges Architecture Moderne

En 2018 est né un groupe de réflexion rassemblant les communes de la Communauté d'Agglomération ayant été détruites pendant la Seconde Guerre Mondiale. Présidée par Marc Madeddu, maire de Saint-Léonard, l'association «Vosges Architecture Moderne» fut alors créée afin de valoriser et promouvoir le patrimoine spécifique de cette période. Saulcy-sur-Meurthe, Saint-Léonard, Gerbépal, Saint-Dié-des-Vosges, Corcieux, Ban-sur-Meurthe-Clefcy, Anould ainsi que Jeanménil initient ensemble plusieurs démarches de labellisation, ainsi que des actions de sensibilisation pour faire connaître l'architecture de reconstruction et la mettre en lumière. Une étude patrimoniale et architecturale en partenariat avec le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture de Nancy est actuellement en cours. Une grande collecte est lancée auprès des habitants afin de récolter témoignages, documents et photographies ayant trait à cette période historique. Si vous avez conservé des documents de cette époque, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie. Ceux-ci seront soigneusement numérisés par le Musée de Saint-Dié-des-Vosges avant de vous être restitués.



BIEN-ÊTRE

Autour des Sens : un cocon de zenitude

Anne Thirard et Laetitia Mathieu se connaissent depuis quinze ans. Elles travaillent ensemble dans une grande enseigne d'esthétique, mais avaient toutes deux l'envie d'ouvrir leur propre salon. «*Nous souhaitons un lieu moins impersonnel, vraiment centré sur le bien-être pour apporter le maximum aux clients, du début à la fin des rendez-vous.*». Elles ont eu un véritable coup de cœur pour notre commune et ce nouveau salon de 93m² entièrement rénové dans une ambiance conviviale et chaleureuse, aux tendances scandinaves mêlant le bois, la pierre et les couleurs naturelles. Vous y trouverez un espace d'attente et de détente avec café, thé et tisanes à disposition et deux cabines de soins très spacieuses et agréables. Un sauna finlandais privatif avec four combiné permettant une régulation parfaite de la température et de l'humidité, le transformant en hammam si vous la souhaitez, vous attend, seul ou en couple, agrémenté d'une petite citronnade. Enfin un coin maquillage complète l'offre pour une vraie mise en beauté.

Anne et Laetitia ont apporté une grande attention aux produits qu'elles utilisent et qu'elles proposent à la vente. Les trois marques sélectionnées sont françaises. Zao,

la gamme de maquillage bio, vegan et crueltyfree (sans test sur les animaux) est aussi éco-responsable car totalement rechargeable. Baija, gamme de soins pour le corps (crème, baume, gommage...) est déclinée en cinq senteurs 100% naturelles. Vous pourrez aussi faire de votre maison une bulle de bien-être grâce aux bougies et parfums d'intérieur. Enfin les produits alsaciens EvadéSens pour visage et corps sont eux aussi naturels et éco-responsables, déclinés pour quatre types de peau (masque, crème, sérum, lait, huile...) sans oublier une gamme spécialement prévue pour vous messieurs. Découvrez ces divines senteurs en cabine lors d'un véritable rituel de bien-être.

Anne et Laetitia voulaient «*créer un lieu où tout le monde se sente bien*» et Brigitte, cliente et habitante de Mandray, le confirme «*C'est vraiment une ambiance cocooning !*».

Le salon vous accueille les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 19 h sans interruption et le samedi de 9 h à 17 h. Pour prendre rendez-vous directement en ligne et découvrir la palette des soins proposés, rendez-vous sur www.autourdessens88.com ou téléphonez au 03 29 63 23 18.

Joyeux anniversaire !

Les membres du CCAS passent toujours avec plaisir rendre visite aux aînés de notre village à l'occasion de leur anniversaire. Ici sur la photo, Marcel Riotte, notre doyen, souffle ses 95 bougies le 29 juin en compagnie de son fils et sa belle-fille Patricia, de Mireille Costa, conseillère municipale et du Maire Jacques Jallais. Sa famille souligne, dans un courrier de remerciements, à quel point ils ont «*beaucoup apprécié ce geste*». Ils ajoutent : «*Cela démontre au-delà de votre gestion rigoureuse et intelligente de la commune, le côté humain de votre implication ce qui n'est plus toujours le cas en ces jours.*»





TERROIRE

L'été : saison de la cueillette

Avec la période estivale, l'exploitation de Yannick Jaeger est en pleine effervescence. Producteur de pigeons, lesquels sont prisés par de nombreux restaurants étoilés et gastronomiques du Grand Est, l'exploitation «Le Colombier Salixien» possède aussi 500 pieds de son deuxième produit phare : le bluet ! Non traitées, ces baies très savoureuses feront la joie des palais gourmands. N'oubliez pas votre casquette, un contenant et une bouteille d'eau en ces temps caniculaires, pour partir à la cueillette sur un terrain de plus de 30 ares. Si le temps vous manque, vous pourrez bien-sûr les acheter déjà en barquette, et craquer par la même occasion sur des délices de toutes sortes : confitures, chutney... dont certains sont Coup de Cœur du label Vosges Territoire comme le bluet au vinaigre. Le Colombier Salixien vous accueille tous les jours, samedi et dimanche inclus, sauf le mercredi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. La récolte dépendant en grande partie des conditions météorologiques, seul le soleil permettant aux fruits de mûrir, nous vous conseillons de suivre l'actualité de l'exploitation sur sa page Facebook *Le Colombier Salixien* ou de téléphoner au 06 68 97 15 96. Faites le plein de plaisirs et de vitamines avec une bonne tarte, précédée pourquoi pas, de brochettes de pigeonneaux au barbecue, un régal !



Retour en pharmacie

Geste irresponsable : un carton entier de Doliprane a été déposé au Point d'Apport Volontaire de tri des déchets. Attention, nous vous rappelons que tous les médicaments périmés ou inutilisés doivent être rapportés à la pharmacie. A base de substances chimiques actives, ils peuvent polluer l'environnement et être très dangereux. Ils doivent être éliminés dans le respect des règles environnementales.

FORÊT

La fontaine Sainte-Anne


Près de l'ancienne mine de cuivre et à côté du chalet de chasse, la fontaine Sainte-Anne a fait peau neuve. Jérôme Partage, agent des services techniques en collaboration avec Daniel Demange, jeune retraité de la commune, ont remplacé le tronc creusé faisant office de bassin par un véritable bassin en pierre. Ils ont taillé durant deux jours ce bloc de grès provenant des fondations de l'ex usine Boussac déconstruite en 2010. Avec ses tables de pique-nique et le départ d'une promenade de trois kilomètres balisée par le Club Vosgien, ce coin de verdure tout proche du village est l'endroit idéal pour se ressourcer.



AGENDA

sous réserve d'éventuels changements

- Dimanche 1^{er} septembre de 14 h à 19 h
Salle des Fêtes : **Thé dansant**
organisé par Voyage et Découverte
- Dimanche 1^{er} septembre
Marche Gourmande
organisée par le Comité des fêtes
- **Journées Européennes du Patrimoine**
les 21 et 22 septembre
- Dimanche 13 octobre de 14 h à 19 h
Salle des Fêtes : **Thé dansant**
organisé par Voyage et Découverte
- Dimanche 20 octobre de 8 h 30 à 13 h
Salle des Fêtes : **Vide landaus**
organisé par Saulcy Sourit



Des plans de la commune
sont à disposition à la mairie.

Ce magazine est disponible en mairie pour
les personnes qui ne l'auraient pas reçu.

Nouvelle liste électorale

La loi du 1^{er} août 2016 réforme les modalités de gestion des listes électorales. Le répertoire unique et permanent tenu par l'INSEE recense aujourd'hui tous les électeurs. C'est pour cela qu'une nouvelle carte avec votre numéro national d'électeur vous a été envoyée lors des dernières élections en mai 2019. Désormais, les inscriptions sur les listes électorales sont possibles tout au long de l'année. Les jeunes de 18 ans seront inscrits d'office sur la liste de la commune de recensement. Si ils atteignent la majorité entre les deux tours d'un scrutin, ils pourront voter au deuxième tour. Enfin, ils pourront rester inscrits sur la liste communale de résidence de leurs parents jusqu'à l'âge de 26 ans.



Attention aux cambriolages

Pour éviter les mauvaises surprises, ayez les bons réflexes !

- **Protégez vos accès.** Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable. Fermez la à double tour même lorsque vous êtes chez vous. Changez vos serrures si vous venez d'emménager.
- **Soyez prévoyant.** Placez vos objets de valeurs en lieu sûr. Ils ne doivent pas être visibles depuis les fenêtres. Photographiez les et conservez vos factures.
- **Ne commettez pas d'imprudence.** De nuit, ne laissez pas vos fenêtres ouvertes si elles sont accessibles. N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés et ne laissez pas de clé sous le paillason ou dans un pot de fleurs.
- **Avant de partir en vacances...** Informez votre entourage de votre départ et faite relever votre courrier durant votre absence. Ne diffusez pas les dates de vos congés sur les réseaux sociaux. Votre domicile doit paraître habité en votre absence (sources lumineuses avec minuterie par exemple). Vous pouvez signaler votre absence à la gendarmerie qui pourra, dans le cadre de ses missions quotidiennes, surveiller votre domicile.
- **En cas de cambriolage...** Composez immédiatement le 17. Préservez les traces et indices et ne touchez à rien jusqu'à l'arrivée des forces de l'ordre.

Pêche à l'aimant



Attention, nous vous rappelons que la pratique de la pêche à l'aimant est strictement interdite. Celle-ci est illégale sans autorisation préfectorale. De plus, la découverte fortuite de munitions peut engendrer des risques d'explosion, d'auto-inflammation ou de fuite toxique.

Retrouvez plus d'infos pratiques, les comptes rendus des Conseils Municipaux, des photos... sur

www.saulcy-sur-meurthe.fr